

Culture
Montréal

LA CULTURE
AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT
DE MONTRÉAL

3680, rue Jeanne-Mance, bureau 317
Montréal (Québec) H2X 2K5
T (514) 845-0303 / F (514) 845-0304
info@culturemontreal.ca / www.culturemontreal.ca

Mémoire de Culture Montréal

Portant sur la proposition de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal

Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

Le mardi 15 février 2005

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation de l'organisme	p. 2
2. Fondements des politiques culturelles d'aujourd'hui	p. 3
3. Portée et mise en œuvre de la Politique	p. 5
3.1. Rôle de la Ville de Montréal	p. 6
3.2. Application de la Politique à l'échelle de la ville	p. 6
3.3. Moyens et capacité financière	p. 7
3.4. Leadership politique	p. 8
3.5. Mesures de suivi et d'évaluation	p. 9
4. Les grands axes de la Politique	
4.1. Accessibilité aux arts et à la culture	p. 9
4.2. Qualité culturelle du cadre de vie	p. 12
4.3. Soutien aux arts et à la culture	p. 15
4.4. Rayonnement international	p. 16
4.5. Coopération des acteurs	p. 17
5. Conclusion	p. 18
6. Liste des recommandations de Culture Montréal	p. 19

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Fondé en 2002, Culture Montréal est un organisme indépendant voué à la promotion de la culture comme élément essentiel du développement de la ville.

Regroupant près de 650 membres, Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation, de coordination et d'intervention dont l'action est orientée vers les milieux culturels, les instances décisionnelles politiques et civiles, de même que les citoyens. L'organisme participe à la définition, à la reconnaissance et à la diffusion de la culture montréalaise dans sa richesse et sa pluralité, à travers des activités de recherche, d'analyse et de communication.

Depuis sa création Culture Montréal intervient afin que la Ville de Montréal favorise l'émergence d'un projet de ville novateur et inclusif en reconnaissant pleinement le rôle des arts et de la culture comme facteur de développement économique, social et humain. L'organisme a produit des documents de réflexion et organisé plusieurs colloques, forums et débats publics autour des principes, des objectifs et des contenus d'une politique culturelle, et de l'intérêt qu'ils revêtent pour le développement de la ville et l'affirmation des capacités créatives de ses citoyens.¹

Culture Montréal a aussi collaboré avec la Ville et plusieurs partenaires tout au long de l'idéation et de la rédaction de la proposition actuelle de Politique de développement culturel. Suite à la parution, en juin 2003, du rapport du Groupe conseil sur la politique culturelle, l'organisme a initié une série de sessions d'information et de consultation avec les milieux culturels montréalais de même qu'avec ses membres regroupés dans des comités de travail.

Ces rencontres ont permis de dégager des lignes de force quant aux contenus que devrait affirmer une politique de développement culturel. Réunis en assemblée générale, au mois de février 2004, les membres de Culture Montréal ont adopté cinq grandes propositions portant sur : les responsabilités culturelles de la Ville ; les droits et les responsabilités des acteurs du développement culturel ; la dimension territoriale ; la relation entre les milieux de la culture et de l'éducation ; et le Conseil des arts de Montréal.

Ces propositions ont été déposées au Service du développement culturel et nous sommes heureux de constater qu'elles sont généralement intégrées dans la proposition de politique. Elles constituent l'ancrage fondamental de l'intervention de Culture Montréal dans le processus actuel de consultation en vue de l'adoption de la politique.

En novembre 2004, suite à la présentation du projet de politique par la Ville, Culture Montréal a également organisé une rencontre avec ses membres, dont les principales recommandations sont aussi intégrées dans ce mémoire.

C'est avec le même esprit de concertation et de mobilisation que Culture Montréal a contribué aux ateliers organisés par l'Office de consultation publique et que l'organisme s'engage à jouer un rôle continu pour assurer la mise en œuvre de cette politique avec tous les acteurs du développement culturel de la Métropole.

¹ Le site web de Culture Montréal archive, depuis 2001, les dossiers thématiques et les contenus des événements que l'organisme a produit autour des politiques culturelles municipales. Voir les sections Activités/Événements, Dossiers/Thématiques et Positions : www.culturemontreal.ca

Culture Montréal tient d'ailleurs à féliciter l'Office de consultation publique pour son initiative de mener plus loin le processus d'information et de discussion sur le développement culturel de Montréal avec la tenue de ces trois ateliers thématiques. L'Office reconnaît à juste titre la portée d'une politique publique de cet ordre, qui dépasse le champ strictement culturel en interpellant de nombreux secteurs et acteurs de la ville, de l'éducation, de l'aménagement du territoire et de l'économie.

Aux fins de ce mémoire, et en accord avec les propositions adoptées en assemblée générale par ses membres, les interventions de Culture Montréal suivront les grands enjeux énoncés dans le projet de politique, en portant une attention particulière à sa mise en œuvre à l'échelle de la ville.

2. FONDEMENTS DES POLITIQUES CULTURELLES D'AUJOURD'HUI

La culture au cœur du développement durable des villes

Plusieurs grandes villes du monde mènent, depuis la fin des années 1980, une réflexion prospective sur le rôle de la culture dans la reconfiguration de leur territoire et leur positionnement stratégique sur la scène internationale. Ces démarches s'inscrivent dans une perspective de développement durable, soulignée par la nécessité de combiner et d'harmoniser les aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans un contexte de mondialisation accélérée.

En fait, la culture est de plus en plus présente dans toutes les villes-régions du monde qui cherchent à ancrer leur développement dans une stabilité sociale et économique. La culture est revue comme force motrice de la société, non seulement comme source d'emplois, mais aussi comme facteur déterminant d'intégration sociale et de citoyenneté. Plusieurs chercheurs, et notamment Richard Florida, qui a développé un discours spécifique sur le besoin des villes de miser sur la culture et la créativité pour rester compétitives, s'entendent pour affirmer aujourd'hui que le défi du développement urbain est de consolider les écosystèmes diversifiés des villes favorisant l'épanouissement de tous et la cohésion sociale.²

Nous souhaitons ici évoquer l'exemple de la Ville de Toronto qui a adopté, en juin 2003, un plan de développement culturel pour l'agglomération, suite au contexte de crise et au questionnement identitaire créés par la fusion municipale de 1998.

Alors que 77 % de la population torontoise s'opposait à cette fusion, et que la Ville centre s'est trouvée encerclée d'une « banlieue étrangère », la culture a été mise de l'avant comme façon de construire des ponts entre les populations, de redessiner l'identité du nouveau territoire, de réinventer le sens de la ville et le sentiment d'appartenance de ses citoyens.³

Ce plan culturel, tout comme celui de plusieurs métropoles du monde, se veut un outil de planification stratégique pour guider le développement social et économique de Toronto au cours des 10 prochaines années.

² Extrait d'une allocution de l'économiste américain Richard Florida lors du colloque *Creative Places + Spaces*, Artscape, Toronto, octobre 2003 : www.torontoartscape.on.ca

³ Extrait d'une allocution de Rita Davies, directrice de la Division des affaires culturelles de la Ville de Toronto, lors du colloque *Villes de culture, villes d'avenir*, Culture Montréal, Entretiens Jacques-Cartier, octobre 2004 : www.culturemontreal.ca/activites/evenements.htm

Commandé par le conseil de ville à sa division culturelle, le plan s'insère dans les grandes orientations municipales, motivées essentiellement par la gestion de la croissance de l'agglomération et celle de l'accueil de milliers de nouveaux arrivants au cours des prochaines décennies.

Il est à noter, finalement, que ce plan revêt une dimension matérielle et symbolique marquante. Il s'accompagne d'une proposition d'augmentation du budget municipal de la culture de l'ordre de 25 millions \$ sur cinq ans, et s'articule autour d'une action spectaculaire de création d'un « couloir des arts » au centre-ville, avec la revitalisation de sept institutions culturelles majeures, ainsi que la proclamation de 2006 comme Année de la créativité.

Tout en tenant compte des contextes historiques et socioéconomiques distincts de chaque ville, le positionnement culturel de Toronto propose des pistes pour le moins inspirantes pour la mise en œuvre des politiques urbaines actuelles. Toronto rattrape fermement la stagnation de son développement culturel, contraint pendant plus d'une décennie par le gouvernement ontarien, et s'impose aujourd'hui au premier rang des villes créatives nord-américaines.⁴

Une dimension clé des politiques urbaines

Plusieurs documents internationaux relèvent cet apport de la culture, entendue dans son sens élargi, dans les processus de développement durable et comme enjeu central de la mondialisation. À ce titre, Culture Montréal souhaite porter à l'attention de la Ville de Montréal l'*Agenda 21 de la culture*, un engagement de 74 villes et gouvernements locaux en faveur du développement culturel.⁵

Signé à Barcelone en mai 2004, le document a été adopté dans le cadre du IVe Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale (FAL), une rencontre de maires et de représentants de gouvernements locaux du monde entier, créé en 2001 au Forum social mondial de Porto Alegre.

L'Agenda 21 de la culture reconnaît que les villes jouent aujourd'hui un rôle de premier plan pour mettre la mondialisation au service du citoyen et promouvoir une culture ouverte et plurielle. Le document s'appuie sur des analogies entre les questions culturelles et les questions écologiques comme biens communs de l'humanité à promouvoir et à protéger. Il propose des principes, des engagements et des accords reconnaissant l'importance de la diversité culturelle, tout comme celle de la création et de la participation culturelle des citoyens. Les villes et les gouvernements locaux signataires s'y engagent à faire de la culture une dimension clé de leurs politiques urbaines.

L'affirmation des cultures ainsi que l'ensemble des politiques mises en œuvre pour leur reconnaissance et leur viabilité constituent un facteur essentiel du développement durable des villes et des territoires, sur les plans humain, économique et social. Le caractère central des politiques culturelles publiques est une exigence pour les sociétés contemporaines. La qualité du développement local requiert l'imbrication des politiques culturelles et des autres politiques publiques (sociales, économiques, éducatives, environnementales et urbanistiques). Agenda 21 de la culture, article 10

⁴ Montréal, ville de convergence créatives : perspectives et possibilités, Catalytix, janvier 2005 : www.culturemontreal.ca/pdf/050127_catalytix_fr.pdf. Version originale anglaise de l'étude sur le site de l'économiste Richard Florida : www.creativeclass.org

⁵ Agenda 21 de la culture : www.agenda21cultura.net

L'Agenda 21 de la culture est un document de référence pour les politiques publiques et une contribution notable au développement culturel mondial. Culture Montréal souhaite que la Ville poursuive l'enracinement de ses politiques dans les instruments internationaux et qu'elle fasse valoir ces grands principes de diversité, de participation et d'intégration dans la finalisation et l'application de sa Politique de développement culturel, de même que dans la mise en œuvre de ses projets municipaux de développement urbain, économique, culturel et social.

À cet effet, Culture Montréal présente à la Ville sa première recommandation :

1. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal adhère à l'Agenda 21 de la culture et qu'elle s'engage ainsi, dans une perspective internationale, à faire de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines.

3. PORTÉE ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Culture Montréal tient à souligner l'important travail effectué par le Service du développement culturel et de la qualité de vie afin d'intégrer les divers enjeux énoncés par les milieux culturels, ainsi que les recommandations visant, principalement, la transversalité et la cohérence des actions municipales, de même que l'inclusion de tous les acteurs du développement culturel à travers des mécanismes de coopération.

En effet, toutes les composantes du développement culturel sont traitées dans cette proposition de politique : le citoyen et l'artiste, la relève et l'industrie, l'alternatif et l'ethnique, le public et le privé, les principes et les actions, les souhaits et les obstacles, etc. Toutefois, le document manque de substance en ce qui a trait à la mise en œuvre de la politique, son financement et sa projection dans le temps.

Si la Ville a mené, depuis le Sommet de Montréal en 2002, une vaste opération de définition de son développement territorial et de son positionnement stratégique, et ce à travers plusieurs études, plans et politiques, ces exercices d'énoncé de vision doivent maintenant être accompagnés de tests de réalité, d'exercices de priorités.

Toute politique culturelle s'inscrit dans un paysage social, économique et politique bien précis et doit tenter, non seulement d'en tenir compte, mais surtout, de répondre aux défis actuels et pressentis. De la condition des bibliothèques publiques à la menace de disparition de biens patrimoniaux, en passant par la faillite effective ou appréhendée de nombreux projets et organismes artistiques, et l'exclusion sociale, la liste des défis est importante.

Culture Montréal s'inquiète notamment du fait que cette proposition de politique s'ouvre sur un message pour le moins ambigu :

Malgré sa taille et son importance stratégique au Québec et au Canada, la Ville n'a ni l'ambition ni les moyens financiers de se substituer aux gouvernements. Néanmoins, elle désire assumer, comme jamais auparavant, le leadership du développement culturel de son territoire. (p. 14)

Il est clair que la Politique de développement culturel peut être un levier formidable pour protéger et promouvoir l'ensemble des ressources matérielles et immatérielles qui façonnent la dynamique de la métropole, pour autant qu'elle bénéficie des moyens et de l'attention nécessaires à sa mise en œuvre, et ce, au-delà des conjonctures politiques du moment.

La redéfinition de l'organisation municipale aura forcé la révision de l'aménagement du Montréal métropolitain dans toutes ses dimensions. Les études sur la Ville et sa région auront identifié, sous divers angles, les forces, les faiblesses, mais surtout, le potentiel et les conditions de développement de la métropole du Québec.

En principe, la Ville possède plusieurs cartes pour assumer, comme elle l'affirme, le leadership du développement de son territoire. Culture Montréal lui assurera son appui dans la mesure où elle saura faire preuve d'audace et de cohérence dans sa vision et dans l'action.

3.1. Rôle de la Ville de Montréal

Nous comprenons que les pouvoirs de la Ville sont partiels et limités, plusieurs objets d'intervention potentielle relevant soit des arrondissements, soit des instances gouvernementales provinciale et fédérale. Pourtant, dans la proposition de politique, la Ville entend embrasser tous les champs du développement culturel, en proposant une liste d'engagements propres ou de suggestions d'engagements à ses divers partenaires. La Ville y va de tous les rôles, de bâtisseur à simple animateur, et ce quelquefois de façon contradictoire, en omettant de rendre compte du travail qui est déjà fait par les milieux ou qui revient aux milieux mêmes.

Dans ce contexte, il serait souhaitable que la Ville établisse plus précisément le rôle qu'elle entend jouer dans l'expression tangible et l'affirmation de la métropole culturelle, en délimitant un cadre d'action et en identifiant formellement ses pouvoirs, ses responsabilités, ses actions et ses moyens.

Culture Montréal demande, qu'en premier lieu, la Politique culturelle propose un cadre de développement et de fonctionnement de la Ville qui intègre pleinement la dimension culturelle, celle du patrimoine et celle de l'urbanisme. Et qu'en lien avec les autres politiques, du domaine social à celui de l'économie, la politique culturelle facilite la mise en œuvre d'une vision intégrée du développement de Montréal, et ce pour le bénéfice de l'ensemble de sa population.

2. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal s'engage à prendre obligatoirement en compte la dimension culturelle, lors de l'élaboration des plans de développement de chacun de ses services, ou lors de ses prises de décisions stratégiques.

Proposition I adoptée à l'Assemblée générale annuelle 2004

3.2. Application de la Politique à l'échelle de la ville

La Charte de la Ville reconnaît aux arrondissements une large autonomie dans la prestation des services de proximité : ils assument notamment la responsabilité de la programmation et de l'animation de leurs lieux de diffusion culturelle, telles les Maisons de la culture et les bibliothèques.

Tout en étant conscient de l'importance d'une gestion locale, Culture Montréal se demande de quelle façon, avec quelles ressources, et avec quelles mesures d'évaluation les arrondissements poursuivront les orientations et les actions énoncées dans la Politique de développement culturel.

Comment les arrondissements vont-ils endosser la Politique, alors que plusieurs d'entre eux préparent en parallèle leurs propres plans de développement culturel local, que les expertises culturelles n'ont pas toujours suivi la décentralisation, et que les responsabilités qui leur sont dévolues ne sont pas nécessairement accompagnées des ressources financières nécessaires ?

L'imputabilité locale qu'entraîne la décentralisation est des plus louable, mais peut-on parler ici d'une politique de ville, d'un projet de ville partagé, d'une vision de développement commune quand chaque situation est abordée à la pièce ? L'administration municipale démontre une volonté de coopération dans plusieurs dossiers de développement culturel, mais chaque jour, de nouvelles données dévoilent des décisions contradictoires prises par les autorités locales. Il est évident que les localismes ne pourront jamais porter la « métropole culturelle » s'ils ne font place à un consensus plus global, mais quand même tout à fait éveillé aux enjeux de proximité.

Si les principes contenus dans la proposition de politique ont déjà été endossés par la plupart des arrondissements, rien ne garantit leur mise en œuvre à l'échelle de la ville.

3. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal soumette aux arrondissements un principe d'adhésion à la Politique de développement culturel, dans un esprit de respect et de réciprocité des droits, des compétences, des obligations et des ressources.

3.3. Moyens et capacité financière

La Politique de développement culturel ne saura relever aucun des nombreux défis qu'elle identifie si elle n'est dotée des moyens financiers adéquats.

La mise à niveau du réseau des bibliothèques, la construction de nouvelles infrastructures, l'aménagement du territoire, le soutien au milieu artistique établi et émergent, pour ne nommer que ceux-là, sont d'importants chantiers qui ne pourront se concrétiser sans volonté et ressources réelles.

Le budget inclus dans le projet de politique (p. 54) nous donne un aperçu des dépenses de la Ville en matière de développement culturel selon ses états financiers vérifiés de 2003. Un budget qui a très peu évolué depuis. La Ville alloue ainsi 177 millions \$ aux dépenses culturelles, soit 4,26 % de son budget global de fonctionnement. Ensemble, les bibliothèques (41 %) et les institutions scientifiques (25 %) absorbent 69 % du budget culturel et une importante partie de ce montant va aux infrastructures, laissant peu d'argent pour d'autres initiatives. Les activités culturelles comptent pour seulement 34 % des dépenses, incluant le soutien au réseau municipal des musées et des lieux de diffusion, ainsi qu'au Conseil des arts de Montréal, qui reçoit 5 % de ce budget.

Comment la Ville pourra-t-elle respecter ses engagements de développement sans une augmentation ou une réaffectation de son budget ? Le maire lui-même affirme, en ouverture du document, et citant un extrait du projet de politique :

Il est clair, toutefois, que Montréal ne sera pas en mesure de relever les défis du nouveau siècle, notamment d'assumer ses responsabilités de métropole culturelle, en s'appuyant sur une fiscalité du siècle dernier. La diversification de ses sources de revenus est, pour la Ville, un enjeu vital. (p. 46)

Culture Montréal s'inquiète du caractère hypothétique des pistes de financement évoquées, qui reposent grandement sur une adhésion éventuelle des gouvernements supérieurs et du milieu privé.

La Ville ne peut continuellement renvoyer la balle aux autres partenaires, sans elle-même faire preuve de courage et de créativité, que ce soit dans le réaménagement des ressources existantes ou dans la mise sur pied de nouvelles mesures incitatives ou coopératives.

Par ailleurs, puisque la Ville reconnaît que la culture est une dimension essentielle du développement de la ville et de ses habitants, au même titre que les dimensions sociale et économique, nous nous étonnons que la proposition témoigne très peu de la transversalité de la culture au chapitre du financement. Plusieurs dossiers interpellent déjà les autres services municipaux, que ce soit celui de l'habitation ou du développement économique, mais rien ne laisse entendre comment la recherche de diversification des sources de revenus mettra à contribution l'ensemble des fonctions de la Ville, et non seulement sa direction culturelle.

Culture Montréal souhaite que cette Politique se concrétise et se matérialise par un exercice de planification qui comporte des objectifs qualifiés, quantifiés et mesurables dans le temps, ainsi qu'une définition beaucoup plus précise du rôle et des responsabilités de la Ville.

4. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel comprenne un chapitre sur sa mise en œuvre, portant sur les modalités d'élaboration d'un plan d'action, de règles de partenariat, et sur l'arrimage au processus budgétaire de la Ville.

5. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel soit accompagnée d'une stratégie de concertation de l'investissement avec les instances régionales, les gouvernements, ainsi que les milieux économiques.

3.4. Leadership politique

Culture Montréal documente depuis plusieurs années les expériences étrangères pour affirmer que la capacité des leaders politiques à porter une politique qui soit aussi un projet de ville est une donnée incontournable pour imprimer une dynamique de changement. *Villes de culture, villes d'avenir*, le colloque international sur les responsabilités culturelles des grandes agglomérations, organisé par Culture Montréal en octobre 2004, a montré clairement qu'aucun projet majeur et novateur ne peut être implanté sans un engagement concret, constant et multiforme du maire de la ville.

Culture Montréal souhaiterait voir le maire porter les grands dossiers culturels. Le maire peut et doit jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'image de Montréal comme métropole culturelle, en profitant des tribunes nationales et internationales, de concert avec les stratégies déjà mises en place par Tourisme Montréal, mais aussi en incluant les acteurs culturels dans les missions et délégations de la Ville à l'étranger.

Culture Montréal reconnaît la volonté inscrite dans la proposition de politique d'engager les élus municipaux dans la promotion des enjeux culturels, mais pour cela, l'impulsion doit réellement être donnée par le maire et le comité exécutif. Le décloisonnement de l'action municipale demande un changement de culture à l'Hôtel de Ville qui doit nécessairement être porté par les premiers dirigeants.

3.5. Mesures de suivi et d'évaluation

La seule mesure d'évaluation proposée dans le projet de politique est un rapport annuel de l'avancement de la mise en œuvre, organisé par le directeur général de la Ville : le *Rendez-vous du maire sur Montréal, métropole culturelle*.

Cette initiative est bien essentielle et nous sommes heureux de constater qu'elle se situe sous les auspices du maire, donc au cœur des préoccupations municipales. Toutefois, compte tenu de l'ambition de concrétiser le positionnement de Montréal, métropole culturelle, et ce dans un contexte de décentralisation et d'instabilité politique, des mesures d'évaluation et de rétroaction plus récurrentes s'imposent.

Ces dernières devraient s'appliquer non seulement aux services corporatifs, mais aussi aux arrondissements. Il serait par ailleurs souhaitable qu'elles ne soient pas uniquement le fait de l'administration municipale, mais qu'elles bénéficient de l'apport des organismes des milieux concernés.

6. Culture Montréal propose que des mesures d'évaluation plus récurrentes soient mises en place, que les indicateurs soient de nature qualitative et comparative, et que ces mesures d'évaluation s'appliquent à l'ensemble des services, instances ou sociétés de la Ville de Montréal engagés d'une façon ou d'une autre dans le développement culturel.

7. Culture Montréal propose que les arrondissements soient également redevables d'un bilan annuel de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel.

8. Culture Montréal propose que les organismes du milieu culturel soient associés au processus de suivi, au-delà de la seule présentation publique du bilan annuel.

4. LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE

4.1. Accessibilité aux arts et à la culture

La problématique de l'exclusion culturelle est au cœur des préoccupations de Culture Montréal. Historiquement, la vision du développement de la culture au Québec et à Montréal a longtemps été celle d'un marché à développer plutôt que celle d'une valeur collective à faire partager. Considérée comme une activité essentiellement économique ou comme l'apanage d'une classe sociale, la culture a été peu inscrite dans la vie quotidienne, minant sa légitimité au sein de la collectivité et contribuant au clivage du milieu culturel avec la population et les autres sphères de l'activité sociale. À l'heure de « l'âge créatif », les risques de creuser le fossé entre une population culturellement nantie et une autre, exclue du développement, demeurent aussi aigus.

La proposition de politique reconnaît l'importance d'inscrire la culture au cœur des milieux de vie et de multiplier les actions de terrain dans une approche territoriale intégrée. Une politique culturelle de proximité appelle assurément une nouvelle collaboration entre les acteurs du développement et un soutien accru aux initiatives locales.

La médiation culturelle

Culture Montréal insiste sur l'importance d'associer les artistes et les créateurs au travail de démocratisation culturelle, en leur redonnant leur rôle central de porteurs de sens et de lien social. Seule une vie culturelle de qualité pourra engendrer des effets positifs sur les autres secteurs de la société.

Que ce soit à l'école, dans les bibliothèques, ou dans les programmes de loisir culturel, il est vital de soutenir et de valoriser la collaboration entre les artistes professionnels, les spécialistes et les milieux associatifs et citoyens dans la création d'activités et de projets intégrés. Ces initiatives, comme on les retrouve, par exemple, à la Tohu, dans le quartier Saint-Michel, peuvent être des événements artistiques qui associent aménagement territorial et création de cohésion sociale, à travers la réappropriation de l'espace urbain et la participation civique. Il peut aussi s'agir d'événements emblématiques comme des fêtes de quartier, basées sur des thématiques culturelles, pour créer une certaine fierté et améliorer l'image du quartier et le dialogue démocratique.

Ce que nous désirons souligner ici est que la démocratisation culturelle repose aujourd'hui sur une dynamique participative, à travers de nouvelles initiatives artistiques et culturelles basées sur le dialogue et la rencontre, et non seulement sur l'accroissement de la diffusion, soit l'accès à l'offre.

Tous les acteurs s'entendent à ce titre sur l'importance de mettre au cœur de l'action culturelle le travail de formation et de médiation, et aussi d'inscrire la culture aux agendas « non-culturels » que peuvent être le sport, la santé, le sociocommunitaire. Malgré les bonnes intentions de la politique à ce chapitre, nous nous inquiétons des moyens réels qui seront affectés aux programmes, aux institutions comme aux réseaux établis et parallèles qui travaillent déjà sur le terrain, et nous demandons que le plan d'action à venir reflète adéquatement le discours politique.

Sans les instrumentaliser, la Ville peut déjà mieux reconnaître et soutenir les pratiques artistiques existantes dans leur valeur intrinsèque d'intégration. Elle peut faciliter, diffuser et systématiser sur l'ensemble de son territoire bon nombre d'initiatives déjà menées par les milieux artistiques, culturels et éducatifs. Pensons, par exemple, au projet Arrimage réalisé par plusieurs écoles montréalaises en collaboration avec le Musée d'art contemporain et le Centre des sciences de Montréal.

Considérons aussi qu'il existe à Montréal 40 compagnies de théâtre jeune public qui offrent déjà des projets, misant à la fois sur la participation et la fréquentation culturelles, et ayant un fort impact social et artistique. *Les Zurbains*, porté à Montréal par le Théâtre Le Clou, en est un exemple probant, jumelant concours d'écriture, stage d'encadrement dramaturgique et diffusion d'un spectacle professionnel pour et par les jeunes de 13 à 17 ans.

(www.leclou.qc.ca/creations/c_zurbains_spectacle.html)

Bibliothèques, Maisons de la culture et autres lieux de diffusion culturelle

Actuellement, à la Ville, le fer de lance de l'accessibilité semble être le réseau des bibliothèques. Sans vouloir remettre en question la pertinence de corriger l'état déplorable de plusieurs d'entre elles, nous craignons que cette priorité financière et politique n'empêche ou ne retarde la mise en place d'interventions tout aussi urgentes, qu'il s'agisse de projets terrain, ou de l'actualisation des autres lieux municipaux de diffusion culturelle.

Le projet de politique fait très peu état de ces lieux et du modèle des Maisons de la culture, sinon pour réitérer l'engagement de la Ville « à poursuivre la démocratisation et la promotion des activités culturelles au sein de ses lieux de diffusion. » (p. 23).

Alors que Montréal accueille une concentration exceptionnelle de créateurs, le déficit de lieux de création et de diffusion est important, et encore plus si on le regarde dans sa répartition territoriale. La Ville ne propose aucune réflexion, ni sur la mission et l'évolution de ses centres culturels et de ses Maisons de la culture, ni sur l'accès à d'autres espaces d'accueil des artistes comme pourraient l'être les églises et les écoles en voie de fermeture ou en diminution majeure de clientèle.

Au cœur des quartiers, les lieux de diffusion municipaux peuvent devenir de véritables espaces d'animation et de rencontre des pratiques professionnelles et citoyennes, pour autant que la Ville se donne un véritable plan de développement, en concertation avec les arrondissements, fait de ressources tangibles et d'ouverture à de nouveaux projets et pratiques, tels qu'évoqués plus haut.

Le concept européen de résidences d'artistes à long terme dans les centres culturels des quartiers ou des petites municipalités est un modèle à considérer, alliant des conditions adéquates, à la fois pour la recherche et la création artistique de pointe, et sa médiatisation auprès des populations locales. La résidence que la compagnie de danse O Vertigo a réalisée il y a plusieurs années, à Ville Lasalle, en collaboration avec son service culturel et le Cégep André-Laurendeau, a été ici une expérience pionnière, mais peu reconduite.

Les jeunes et l'école

Par ailleurs, Culture Montréal continue fermement à soutenir que la dimension première pour favoriser l'inclusion sociale et susciter la connaissance des arts et de la culture est celle de l'école. Malgré des pratiques exemplaires dans plusieurs écoles montréalaises, et le succès sans conteste du programme de Soutien à l'école montréalaise, force est de constater que la pérennité des actions et du financement est loin d'être acquise. La constante, ici encore, est celle de la disparité territoriale, renforcée par la décentralisation et accentuée par le retrait du gouvernement provincial dans plusieurs programmes, dont celui du loisir culturel.

La question de l'arrimage entre les commissions scolaires, les bibliothèques municipales et les bibliothèques scolaires est particulièrement à prendre en compte : le déficit de ces dernières est encore plus grand, et seules, les bibliothèques municipales ne pourront prendre en charge le développement culturel en milieu scolaire. Dans ce sens, le comité que la Ville a déjà mis en place avec les commissions scolaires devrait nécessairement inclure la présence de représentants du milieu culturel et de celui des bibliothèques municipales.

Le manque de relations entre les écoles et les lieux municipaux de diffusion culturelle est aussi navrant. Une école, située à côté d'une Maison de la culture, ne la fréquente pas ... Pourquoi ? Dans ces deux cas, comme dans plusieurs autres, nous ne pouvons que relever le manque de coordination et de mise en réseau des ressources qui coexistent sur le territoire. La Ville doit faire preuve du leadership nécessaire pour réellement engager un partenariat avec les commissions scolaires de l'île, valoriser les initiatives existantes, et concevoir une stratégie convergente avec les milieux de la culture et de l'éducation.

La Politique culturelle devrait prévoir des mécanismes concrets favorisant la coopération et la création de projets communs entre le réseau universitaire, les écoles d'art, les commissions scolaires, les organismes communautaires et les milieux culturels professionnels.

9. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal s'engage à mettre en place des mécanismes permanents de coopération et de médiation entre les milieux professionnels de la culture et ceux de l'éducation, notamment en favorisant la fréquentation des lieux culturels municipaux sous sa juridiction.

4.2. Qualité culturelle du cadre de vie

Les interventions de Culture Montréal sur l'aménagement urbain et la qualité culturelle du cadre de vie sont essentiellement contenues dans son récent mémoire sur la proposition de Politique du patrimoine. Nous invitons donc l'Office à y référer pour ce qui a trait à nos recommandations quant aux actions de la Ville en matière de patrimoine culturel, incluant l'art public.

Nous revenons ici sur la nécessité d'une action concertée entre tous les services municipaux touchant l'aménagement urbain, le patrimoine et les activités culturelles afin de construire un lien effectif et cohérent entre toutes les politiques que la Ville met en place.

Nous soulignons également l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs culturels aux grands projets urbains de construction, de revitalisation ou d'aménagement. Dans cette optique, il est souhaité depuis longtemps que les artistes et les créateurs professionnels soient associés, en amont, aux projets de développement urbain, à travers la participation aux comités consultatifs et décisionnels, de même qu'à travers la pratique des concours publics.

Comme l'a mentionné Jean-Robert Choquet, directeur du développement culturel et des bibliothèques, lors des sessions d'information et les ateliers de l'Office de consultation publique : « il n'est pas plus coûteux de construire un viaduc beau qu'un viaduc laid », en référence à un article de presse sur l'intégration d'un créateur en art visuel et de spécialistes en patrimoine et en design à l'équipe chargée de concevoir le nouvel échangeur des Pins-du Parc.

S'il y a un manque flagrant d'argent pour appliquer pleinement la Politique, les postes budgétaires existent quand même et la Ville a une occasion unique de faire acte d'exemplarité en « dépensant mieux ». Cette notion de la Ville comme propriétaire ou gestionnaire exemplaire était d'ailleurs présente dans son projet de Politique du patrimoine, mais elle n'apparaît pas, ou peu, dans la proposition actuelle de développement culturel. Pourtant, s'il y a bien une dimension où Montréal a pleins pouvoirs pour agir, c'est bien sur le territoire de la ville elle-même.

Tous les gestes d'aménagement urbain ont un rôle vital dans la réparation du tissu urbain, l'amélioration de la cohabitation et la projection de l'image de la ville. Les places publiques, les parcours piétonniers, tous les lieux publics de sociabilité et d'échange, déployés à travers le territoire de la ville, et non seulement dans son centre, peuvent faire beaucoup pour la qualité du cadre de vie.

Signalisation

Attendu depuis longtemps, ce projet, somme toute simple, peut ajouter de façon significative à l'identité culturelle de la ville. Pour ses citoyens comme pour ses visiteurs, Montréal a la possibilité de mettre en valeur son patrimoine culturel en soulignant l'importance des liens, historiques et contemporains, qui se tracent à travers la ville.

Toutefois, nous nous inquiétons fortement des commentaires émis par les officiers municipaux quant à la mise en place d'une « signalisation intégrée, mais différenciée », selon la volonté des arrondissements... La métropole culturelle serait-elle capable de porter tout au moins ce projet de signalisation et d'itinéraires de façon intégrée et harmonieuse, comme une réelle expérience de jonction culturelle à travers son territoire ?

Art public

En ce qui a trait à l'art public, la Ville s'engage, en collaboration avec les arrondissements, à actualiser son plan global d'intervention en lui ajoutant, notamment, un programme d'intégration des arts à l'architecture pour tous les projets municipaux de construction. (p. 28)

Culture Montréal salue cette initiative (bien que le budget de ce nouveau programme ne soit pas encore chiffré), déjà en place dans plusieurs grandes villes. En Amérique du Nord, par exemple, Philadelphie est une des premières villes à avoir mis sur pied un programme de 1% pour l'art public intégré à l'architecture, en 1959... Seattle a adopté le sien en 1973 ; Chicago, en 1978 (lequel a été majoré à 1,33% en 1999) ; New York l'a institué en 1982. Au Canada, la ville de Vancouver compte trois types de programmes d'art public, et plus récemment, le plan culturel de Toronto recommandait également que la Ville consacre 1 % du budget de ses projets immobiliers à l'art public, et qu'elle encourage les promoteurs du secteur privé à faire de même.⁶

Ici, la Ville ne veut pas adopter des mesures coercitives envers le secteur privé, mais elle pourrait adopter les mêmes incitatifs à l'art public que ceux qu'elle applique pour stimuler le design dans les commerces. Le site de Commerce Design Montréal — un secteur qui relève par ailleurs du développement économique — présente un guide assez exemplaire, avec un argumentaire relevant les avantages qu'apporte la présence de l'art dans le quotidien de la ville.
(www.commercedesignmontreal.com/pdf/manuel.pdf)

Plusieurs actions peuvent être menées pour élargir le champ d'intervention de l'art public dans la ville, non seulement en relation à l'architecture mais aussi aux places publiques, au mobilier urbain, au transport en commun, etc.

Parallèlement, et tel que mentionné dans son mémoire sur la Politique du patrimoine, Culture Montréal souhaite que la Ville élargisse son intervention à des éléments du corpus artistique sur le domaine privé qui ne sont pas recensés comme tels, et qu'elle procède à l'harmonisation de la réglementation et des outils de contrôle à travers les arrondissements.

Dans le même sens, il semble aussi primordial que la Ville développe un volet d'information et de sensibilisation à l'art public auprès de ses propres services, notamment le service de voirie, celui des pompiers et celui de la police, dont le concours est important pour assurer la reconnaissance de ce patrimoine, et ainsi éviter sa destruction par insouciance ou par méfait.

Culture Montréal propose que l'actualisation du plan d'intervention tienne compte de ces diverses considérations, lesquelles pourraient être débattues par un comité consultatif mixte, composé par les différents services de la Ville interpellés par ces questions, de même que par des représentants des milieux artistique et culturel.

10. Culture Montréal propose que la Ville s'engage à mettre sur pied un comité consultatif en art public permanent et temporaire, en y associant les milieux professionnels, artistiques et culturels.

⁶ Quelques programmes d'art public de villes nord-américaines :

- Seattle : www.seattle.gov/Arts/who_we_are/history.asp
- Philadelphie : www.phila.gov/visitors/arts_office.html
- New York : www.publicartfund.org
- Vancouver : www.city.vancouver.bc.ca/commsvcs/oca/PublicArt
- Toronto : www.toronto.ca/culture⁶

Quartier des spectacles

La Ville a opté pour inclure cette question dans le 3^e axe de sa proposition de politique, portant sur le Soutien aux milieux, volet industrie culturelle, puisque le projet est une initiative de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ). Comme il s'agit d'un chantier d'importance sur l'aménagement du centre-ville, nous croyons que sa lecture publique serait facilitée en l'insérant dans le 2^e axe sur la qualité culturelle du cadre de vie.

Culture Montréal a déjà souligné l'intérêt et la pertinence du projet du *Quartier des spectacles* dont il semble acquis qu'il changera de nom. Les enjeux d'aménagement et de cohabitation qu'il pose sont un défi pour la mise en œuvre de l'approche intégrée préconisée dans la proposition de Politique. La Ville a, encore une fois, une occasion unique ici de faire acte d'exemplarité et d'innovation en faisant du projet un laboratoire unique de revitalisation urbaine par les arts et la culture.

Pour le moment, ces enjeux ont été formulés sous forme de questions. D'abord à cause du nom : un quartier des arts de la scène nuira-t-il à l'essor des autres disciplines présentes au centre-ville ? La spéculation foncière appréhendée aura-t-elle comme effet de chasser les centres d'artistes en arts visuels et médiatiques ? Comment prévoit-on l'intégration des petites salles de spectacles, telles le café Chaos ou le Sarajevo ? Comment éviter l'aseptisation culturelle que connaissent nombre de centres-villes en Amérique du Nord ? Est-ce que les arts et la culture ne sont tout simplement pas appelés, une fois de plus, au chevet d'un centre-ville souffreteux pour en être éventuellement congédiés par les promoteurs flairant la bonne affaire et les profits subséquents ?

Déjà le partenariat du Quartier des spectacles cherche à apporter des réponses convaincantes et ingénieuses à ces questions. La Ville devra veiller à protéger ce qui est le plus fragile sur ce territoire, notamment ses créateurs et la quiétude de ses habitants, tout en s'assurant que la réalisation du projet respecte les grands principes de sa Politique de développement culturel.

Pôles culturels

Le projet de politique s'intéresse ainsi à des chantiers spécifiques, que ce soit le Quartier des spectacles, la Place des Festivals ou la relocalisation du Planétarium, mais ne semble proposer aucun cadre de développement culturel pour l'ensemble de son territoire. À moins qu'il ne passe par le réseau de bibliothèques et le projet de signalisation. L'actualisation du plan global d'intervention en art public fait peut-être exception.

En prenant pour appui l'étude que la Ville a commandé récemment pour identifier les pôles culturels, ou plutôt pour établir une typologie qui lui donnera « un cadre pour établir ce concept », Culture Montréal souhaite que la Ville identifie également les non-pôles, c'est-à-dire qu'elle reconnaisse les inégalités culturelles de son territoire et qu'elle s'engage aussi à les diagnostiquer afin de répondre rapidement aux déséquilibres présents.

La répartition des ressources et l'accès à la vie artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire montréalais est un enjeu primordial qui englobe plusieurs éléments dont l'amélioration des infrastructures locales de qualité, l'aménagement culturel et urbain du centre-ville, l'accès aux nouvelles technologies pour tous et l'ouverture de l'espace public et de la rue à l'art et à la culture.

11. Culture Montréal propose que la Ville s'engage à déployer les moyens et les ressources nécessaires pour assurer une vie culturelle de qualité sur l'ensemble de son territoire en tenant compte des besoins de son centre-ville et de ses arrondissements, dans une vision de développement inclusif, équitable et cohérent.

4.3. Soutien aux arts et à la culture

Le Conseil des arts de Montréal

Culture Montréal soutient, depuis ses débuts, que la vitalité culturelle de Montréal dépend à la base de l'expérimentation, de la recherche et du risque associés à la pratique artistique, ainsi que de sa capacité à répondre à l'émergence et à la relève. La documentation internationale confirme, si besoin est, que la diversité, l'innovation et la création sont au cœur du développement des villes d'aujourd'hui.

La Ville reconnaît le Conseil des arts de Montréal comme son instrument privilégié pour soutenir la création et l'innovation artistiques. Pour ce faire, elle a promis de confirmer son autonomie juridique et d'augmenter son budget à 10 millions \$ en 2005-2006, ce qui représente approximativement 6% des dépenses culturelles municipales...

Remettons les choses en perspective. Après une décennie de gel budgétaire, le Conseil a vu son financement croître de 8 %, alors que l'indice des prix à la consommation au Québec a augmenté de 20,8 % au cours des 12 dernières années. Ce qui signifie que, seulement pour se maintenir au même niveau de financement qu'en 1992, le budget du Conseil devrait être aujourd'hui de 10,56 millions \$, soit un million de plus que ce qui a été alloué cette année. En termes réels, le budget du Conseil a donc diminué de plus de 10 % depuis 1992 alors que le PIB du Québec au prix du marché a augmenté de plus de 24 % au cours de la même période.

Les intentions de la Ville de rattraper l'écart budgétaire pour l'année prochaine sont louables, mais on comprendra que la « vitalité culturelle » de la métropole ne peut se contenter du mince rattrapage de la stagnation de l'aide municipale, s'étalant sur plus d'une décennie. La Ville nous indique que rien ne peut être fait sans une révision du cadre fiscal et les négociations languissent avec la Communauté métropolitaine de Montréal comme avec les gouvernements supérieurs. De plus, l'incertitude constante qui entoure l'identité et l'intégrité du Conseil des arts ne fait que nuire à la coopération possible des acteurs.

Culture Montréal salue, dans ce sens, l'engagement de la Ville à créer un mécanisme permanent d'échanges entre les milieux culturels, le Conseil des arts et le Service du développement culturel. Nous recommandons, par ailleurs, que ce comité soit élargi au milieu des affaires, partenaire essentiel du développement culturel de Montréal.

Le Conseil des arts de Montréal a effectivement la responsabilité de redéfinir son positionnement métropolitain, en développant de nouvelles approches qui favorisent les partenariats avec les organismes également voués au développement culturel montréalais. Cette ouverture au milieu comprend aussi la capacité du Conseil à répondre à des initiatives artistiques négligées au cours des dernières années, notamment les pratiques émergentes, de la relève et des communautés ethnoculturelles.

Mais le Conseil étant encore une institution municipale, la Ville doit poser des gestes beaucoup plus fermes pour ouvrir son financement. Toutes les perspectives de rayonnement international que se donne la métropole culturelle passent, avant tout, par l'établissement de conditions d'épanouissement ici, dans la ville, et cela veut dire une reconnaissance affirmée du Conseil des arts.

12. Culture Montréal propose que la Ville s'engage à accorder au Conseil des arts de Montréal un statut juridique autonome et un financement croissant au-delà des 10 millions \$ déjà promis, lui permettant de poursuivre sa mission et d'ouvrir ses activités de soutien, de diffusion et de sensibilisation à de nouvelles initiatives artistiques professionnelles.

4.4. Rayonnement international

La Ville de Montréal reconnaît le caractère international de Montréal et son rayonnement comme métropole culturelle. La Politique prévoit des mesures favorisant la projection internationale de la ville en misant sur ses dynamiques locales et urbaines et en cherchant à faire bénéficier tous ses citoyens d'une authentique ouverture sur le monde.

Exporter la culture montréalaise

Alors que la Ville n'a pour ainsi dire aucune stratégie de reconnaissance et de valorisation au niveau international de ses forces vives locales, elle souhaite mettre l'accueil des artistes et des productions étrangères au cœur de son action. Intention acceptable, mais est-ce là son rôle premier ? Ne pourrait-elle commencer par se doter d'outils de communication efficaces pour faire valoir les initiatives montréalaises ? Ou définir des activités de promotion et d'exportation de l'expertise montréalaise sur le plan international en collaboration avec les milieux culturels et universitaires ?

Nous souhaiterions que la Politique cesse de lancer des engagements tous azimuts et qu'elle se penche sur des positions plus affirmées quant à son rôle, sa vision et sa mission. « Faire de la culture la signature de Montréal » apparaît comme le 34^e engagement, alors que nous parlons ici de l'axe premier de la Politique, au cœur de la ville, au cœur d'une vision intégrée et durable du développement de Montréal et de ses habitants.

Nous avons évoqué, plus haut, certaines actions que le maire pourrait mener afin de promouvoir la signature et l'image de Montréal, métropole culturelle, et positionner la ville comme un carrefour culturel incontournable sur le plan international. Montréal a de multiples occasions de faire valoir son leadership en mettant de l'avant le caractère unique et ouvert de la ville... ou en regardant sa voisine Toronto devenir la capitale créative canadienne en 2006...

Histoire et richesse interculturelle

Cette image de la ville passe par sa richesse interculturelle, par sa diversité ethnoculturelle. Si l'immigration est un des principaux facteurs de croissance économique de la ville-région au cours des prochaines décennies, elle reste aussi un des défis majeurs de Montréal.

Nous osons espérer, de nouveau, qu'au-delà de la réflexion qu'elle souhaite mener, la Ville s'engage concrètement dans la révision de ses programmes, du minuscule soutien à l'interculturalité dans son Service du développement culturel, aux plus importantes mesures d'équité et de représentativité. Et qu'elle ose faire des arts et de la culture le fer de lance de l'inclusion, en mettant sur pied de nouveaux projets holistiques dans les quartiers, mais aussi en accordant une place réelle à la diversité artistique dans tous ses services, instances, programmes et processus.

Nous félicitons le Conseil des arts de Montréal d'avoir entrepris une démarche prospective sur l'inclusion des créateurs et des publics issus des communautés ethnoculturelles. Il s'agit maintenant à la Ville d'offrir des mesures concrètes, au Conseil des arts, comme à tous ses services, afin d'accroître la présence et la reconnaissance équitable de la diversité artistique et culturelle montréalaise.

13. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel soit accompagnée d'un plan d'action incluant des mesures et des ressources concrètes visant à augmenter la présence de la diversité artistique et culturelle au sein des services, instances, programmes et processus culturels de la Ville.

Finalement, Culture Montréal demande que la Ville identifie mieux la genèse, l'origine de sa richesse interculturelle, en reconnaissant que son histoire ne débute pas avec la colonisation européenne. La proposition de politique devrait souligner, qu'aujourd'hui encore, les nations amérindiennes sont bien présentes sur l'île et qu'elles contribuent aussi à la définition de la culture montréalaise. Il faut rappeler la menace d'extinction qui pèse sur les langues autochtones parlées à Montréal, lesquelles ne font partie du curriculum d'aucune institution d'enseignement montréalaise.

14. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel comprenne la dimension historique de Montréal, en y inscrivant, notamment, la présence et les traces fondatrices des nations amérindiennes.

4.5. Coopération des acteurs

La Ville de Montréal met au cœur de sa Politique la coopération des acteurs pour assurer le succès de sa mise en œuvre. Culture Montréal ne peut que se réjouir de cette initiative car l'organisme en a fait une de ses principales recommandations tout au long de ses interventions auprès du Service du développement culturel et des différents milieux. L'organisme adoptait cette proposition lors de sa dernière assemblée générale :

15. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal s'engage à mettre en place des mécanismes favorisant la participation de l'ensemble des acteurs au développement culturel de la ville, soit les artistes, les organismes, les institutions, les administrations publiques, les instances gouvernementales et privées, et les citoyens.

Proposition II adoptée à l'AGA 2004

Le soutien aux initiatives locales

La Politique prévoit maintenant la création d'un Conseil consultatif de la culture de Montréal et s'engage à recommander à chaque arrondissement qu'il se dote d'une instance consultative de même nature, s'il n'en existe pas déjà une. (p. 43)

À la lumière des échanges qui ont eu lieu dans les ateliers thématiques, nous croyons à l'importance de comités consultatifs mixtes et transversaux au sein de l'administration municipale, mais nous appuyons aussi vigoureusement l'existence des divers forums et tables de concertation culture-communauté qui existent déjà dans les arrondissements. Ces collectifs ou organismes sont pour la plupart peu reconnus et peu soutenus, alors que leur travail de développement local est vital.

De nouveau, il nous apparaît essentiel ici que la Ville se donne comme rôle préalable de reconnaître, de diffuser et de partager les pratiques exemplaires qui existent, de façon isolée, ici et là dans à Montréal. La proposition de Politique du patrimoine est beaucoup plus explicite à ce niveau. Le travail de cartographie culturelle du territoire est encore à faire, et les fonctions d'information, de promotion et de mise en réseau sont très faibles au sein de la Ville.

16. Culture Montréal propose que le Conseil consultatif de la culture de Montréal soit un comité mixte, composé non seulement de représentants des instances de la Ville et des milieux artistiques et culturels, mais aussi de représentants du secteur privé et du milieu des affaires, partenaires essentiels du développement culturel de Montréal.

17. Culture Montréal propose que la Ville, en collaboration avec les arrondissements, prévoie des mesures spécifiques et dédiées pour soutenir et diffuser les initiatives de concertation sur le développement culturel local.

Développement de partenariats

La Ville se donne des engagements, mais elle en attribue aussi aux milieux culturels et économiques...Drôle de pratique dans un document de politique...

La Ville n'a-t-elle pas l'opportunité ici de faire valoir son leadership et son exemplarité en développant, elle-même, des mécanismes novateurs permettant la coopération à double sens entre le milieu culturel et ceux des affaires, de l'éducation et les médias ?

La question du partenariat avec les secteurs économiques est particulièrement critique : un grand travail de sensibilisation est à faire, et c'est avant tout à la Ville de proposer des mesures concrètes au milieu des affaires pour soutenir la culture. La valorisation de la culture comme un atout, comme une « valeur d'entreprise », est la stratégie la plus efficace pour considérer qu'elle puisse contribuer à tous les types de développement.

En complémentarité avec les instruments étatiques existants, qui exigent un lobby fort et renouvelé, la Politique culturelle municipale doit être capable d'inspirer et de renforcer l'action des pouvoirs publics et de l'entreprise privée en faveur de la culture comme vecteur de développement individuel, collectif, économique et social.

5. CONCLUSION

« On ne fera pas une métropole culturelle sans que personne ne s'en aperçoive », affirmait le président de Culture Montréal, Simon Brault, lors du dernier atelier thématique de l'Office.

La mise en œuvre de la Politique demande une mobilisation exceptionnelle et une injection importante de ressources humaines, politiques et financières. Rien ne se fera en additionnant une somme d'engagements timides et en demandant à tous les acteurs de coopérer. Le leadership de l'Hôtel de Ville doit être prépondérant et le niveau de conviction très élevé. À l'image de Toronto ou de Barcelone, pour ne nommer que celles-là, Montréal se doit de poser des gestes remarquables, sur les plans économique et symbolique, pour devenir la métropole culturelle désirée.

6. LISTE DES RECOMMANDATIONS DE CULTURE MONTRÉAL

• Adhésion aux conventions internationales

1. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal adhère à l'Agenda 21 de la culture et qu'elle s'engage ainsi, dans une perspective internationale, à faire de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines.

• Mise en œuvre de la Politique

2. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal s'engage à prendre obligatoirement en compte la dimension culturelle, lors de l'élaboration des plans de développement de chacun de ses services, ou lors de ses prises de décisions stratégiques.

3. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal soumette aux arrondissements un principe d'adhésion à la Politique de développement culturel, dans un esprit de respect et de réciprocité des droits, des compétences, des obligations et des ressources.

4. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel comprenne un chapitre sur sa mise en œuvre, portant sur les modalités d'élaboration d'un plan d'action, de règles de partenariat, et sur l'arrimage au processus budgétaire de la Ville.

5. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel soit accompagnée d'une stratégie de concertation de l'investissement avec les instances régionales, les gouvernements, ainsi que les milieux économiques.

6. Culture Montréal propose que des mesures d'évaluation plus récurrentes soient mises en place, que les indicateurs soient de nature qualitative et comparative, et que ces mesures d'évaluation s'appliquent à l'ensemble des services, instances ou sociétés de la Ville de Montréal engagés d'une façon ou d'une autre dans le développement culturel.

7. Culture Montréal propose que les arrondissements soient également redevables d'un bilan annuel de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel.

8. Culture Montréal propose que les organismes du milieu culturel soient associés au processus de suivi, au-delà de la seule présentation publique du bilan annuel.

• Axe I : Accessibilité

9. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal s'engage à mettre en place des mécanismes permanents de coopération et médiation entre les milieux professionnels de la culture et ceux de l'éducation, notamment en favorisant la fréquentation des lieux culturels municipaux sous sa juridiction.

• **Axe II : Qualité culturelle du cadre de vie**

10. Culture Montréal propose que la Ville s'engage à mettre sur pied un comité consultatif en art public permanent et temporaire, en y associant les milieux professionnels, artistiques et culturels.

11. Culture Montréal propose que la Ville s'engage à déployer les moyens et les ressources nécessaires pour assurer une vie culturelle de qualité sur l'ensemble de son territoire en tenant compte des besoins de son centre-ville et de ses arrondissements, dans une vision de développement inclusif, équitable et cohérent.

• **Axe III : Soutien aux arts et à la culture**

12. Culture Montréal propose que la Ville s'engage à accorder au Conseil des arts de Montréal un statut juridique autonome et un financement croissant au-delà des 10 millions \$ déjà promis, lui permettant de poursuivre sa mission et d'ouvrir ses activités de soutien, de diffusion et de sensibilisation à de nouvelles initiatives artistiques professionnelles.

• **Axe IV : Rayonnement international**

13. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel soit accompagnée d'un plan d'action incluant des mesures et des ressources concrètes visant à augmenter la présence de la diversité artistique et culturelle au sein des services, instances, programmes et processus culturels de la Ville.

14. Culture Montréal propose que la Politique de développement culturel comprenne la dimension historique de Montréal, en y inscrivant, notamment, la présence et les traces fondatrices des nations amérindiennes.

• **Axe V : Coopération des acteurs**

15. Culture Montréal propose que la Ville de Montréal s'engage à mettre en place des mécanismes favorisant la participation de l'ensemble des acteurs au développement culturel de la ville, soit les artistes, les organismes, les institutions, les administrations publiques, les instances gouvernementales et privées, et les citoyens.

16. Culture Montréal propose que le Conseil consultatif de la culture de Montréal soit un comité mixte, composé non seulement de représentants des instances de la Ville et des milieux artistiques et culturels, mais aussi de représentants du secteur privé et du milieu des affaires, partenaires essentiels du développement culturel de Montréal.

17. Culture Montréal propose que la Ville, en collaboration avec les arrondissements, prévoie des mesures spécifiques et dédiées pour soutenir et diffuser les initiatives de concertation sur le développement culturel local.